

Les Échos d'Aurice N°27

RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Janvier 2023
IMPRESSION sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

DE QUOI SERA FAIT DEMAIN ?

Vivre au sein d'une commune, faire corps avec son territoire, c'est subir avec lui les aléas climatiques, la dure réalité du monde agricole et la fébrilité de nos acteurs économiques, l'envolée des prix et toute autre forme d'inquiétudes.

Eviter d'enfoncer des portes ouvertes, ne rien nier du contexte national et international et surtout, ne pas tomber dans la sinistrose ambiante. Tel est le défi que j'entends relever pour vous parler simplement de la vie communale et de cette année écoulée.

Elle avait commencé sous une forme incertaine, sans rassemblement mais avec une forte espérance de sortir de cette pandémie. Les mois sont passés et « la vie d'avant » est revenue. Il faudra retenir la joie des retrouvailles publiques et celle des événements familiaux sans contrainte.

Alors qu'il nous était prédit une désertion des bénévoles et une évolution des attentes individuelles, il faut avouer que le tissu associatif Auriçois a plutôt bien survécu à ces deux années. Les manifestations ont jalonné 2022 et certaines sont même qualifiées de grand cru, tant l'envie de se retrouver était forte. Retenons que lorsque les fondations sont solides, l'édifice collectif est capable de survivre à l'impossible.

Vous parler de nos enfants : comme une évidence ! Ils représentent tant d'espoir et d'inquiétudes lorsque le monde vacille. Pour les plus jeunes, ils sont 135 inscrits au regroupement pédagogique intercommunal, dont 58 élèves de la commune (22 maternelles et 36 élémentaires). Les voir évoluer dans une commune bienveillante est une grande chance. Ceci est le fruit du travail des familles, d'une équipe pédagogique de qualité, de l'accompagnement des services périscolaires communaux et des associations. Tous œuvrent de manière unidirectionnelle pour le meilleur de chacun.

Notre jeunesse est également porteuse d'optimisme. Nous la savons impliquée et investie dans le tissu associatif. Ne soyons pas chauvins, un certain nombre d'entre eux évolue sous d'autres couleurs ou vers une pluralité d'offres. Cette année a vu le sacre de champions de tous horizons et de tous niveaux. De champions de basket, de twirling bâton ou de danse, il n'y avait qu'un pas pour le sacre suprême : celui de championne du monde de coiffure par équipe.

« N'en nommer aucun pour les honorer tous ». Je partage la fierté de leurs proches et la joie de savoir que la commune dissémine la réussite.

Cette année coïncidait avec le retour du jury des villes et villages fleuris. La commune défendait ses 3 fleurs et par là même, plus qu'une notion de fleurissement mais un véritable cadre de vie au sein duquel cohabitent administrés, services et élus. Un jury exigeant a analysé le patrimoine communal et les évolutions mises en place en termes d'entretien et de respect de l'environnement. Il a également scruté le dynamisme collectif. Sur ce plan, il été particulièrement attentif aux chantiers participatifs et à l'implication de la commission municipale. Sans vouloir préjuger du résultat, la sensation d'un engagement abouti ressort de cette expérience.

En la présence d'un certain nombre d'entre vous, au début du mois de juillet, l'extension de la salle polyvalente a été livrée et inaugurée. Cet équipement ne demande qu'à servir. C'est en ce sens que la municipalité a adopté récemment un nouveau règlement d'utilisation de la salle des fêtes et de la salle de réception de la salle polyvalente.

La municipalité a réorienté le projet de création de logements communaux. En se rendant propriétaire de l'immeuble de Cès (terrain et maison), en plein centre du bourg, elle a donné une autre envergure au projet, ne serait-ce que grâce au potentiel qu'offre le terrain (4500 m²). Une étude de programmation permettra de mesurer la faisabilité technique et financière de ce qui sera certainement le chantier de plusieurs mandats. Ce dossier mobilisera particulièrement la municipalité en 2023.

Cette nouvelle année sera également dédiée à conduire un programme d'entretien des bâtiments communaux.

De quoi sera fait demain ? Nul ne le sait. Une certitude nous anime : avancer et garder le cap.

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

LA VIE MUNICIPALE

VŒUX POUR L'ANNEE 2023

2022 fera date dans les mémoires. Une succession d'évènements est venue ternir la sortie de 2 années de pandémie. A peine remis de l'inquiétude sanitaire, voilà qu'il nous faut absorber une inflation « médiatico-financière » et biens d'autres motifs d'appréhension.

Se retrouver en famille, entre amis, oublier le temps de quelques heures que les temps ne sont pas simples, chacun aura à cœur de fêter la fin d'une année difficile. 2023 aura son lot de perturbations et de contraintes, cela est déjà une certitude. Souhaitons que la société

n'en sorte pas trop fracturée. L'ensemble des services et la municipalité vous adressent des vœux de santé et de solidarité. Ces vœux s'adressent à chacune et chacun d'entre vous mais également à toutes les associations et à leurs bénévoles, aux corps constitués ainsi qu'aux acteurs économiques de notre territoire.

« *Que fait l'oiseau dans la tempête ? Il ne se cramponne pas à la branche, il la suit* » (Jules Renard)

BONNE ANNEE A TOUS

11 novembre : associer les enfants au devoir de mémoire

Car il est désormais trop lointain, le temps de la guerre, et que ses témoins ont disparu (pour celle de 1914-1918) ou se font rares (pour celle de 1939-1945), il est essentiel d'associer les enfants aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. L'aspect inter générationnel de cette dernière cérémonie n'aura échappé à personne : nous étions nombreux, sur la place, très jeunes, jeunes et moins jeunes. Réjouissons-nous de cela !

Remercions les enseignants des écoles qui ouvrent des moments de paroles et de travail en Histoire et en Education Morale et Civique sur ces sujets. Remercions également les parents présents avec leurs enfants, parfois en très bas âge : eux aussi ont expliqué l'importance du souvenir.

Remercions enfin les enfants, plein de gravité et de sérieux, conscients de l'importance et de la solennité du moment, sagement rangés avec leur enseignant qui les accompagne. Nous leur donnons rendez-vous, plein de fierté à leur égard, à la cérémonie prochaine du 8 mai 2023.



Chantiers participatifs

Un atelier participatif taille arbustes et végétaux a eu lieu le mercredi 9 mars 2022.

Mathieu Baché responsable des espaces verts de la commune, a animé cet atelier, pour nous aider à reconnaître un persistant ou un caduc, déterminer la période de taille en fonction de la floraison et ainsi effectuer une taille respectueuse de la plante.



Il a été organisé le jeudi 02 novembre la végétalisation des allées du cimetière du bourg d'Aurice. Nous avons pu compter sur les bénévoles de l'ASA et des parents d'élèves.

LA VIE MUNICIPALE

ÉTUDE HYDRAULIQUE

Suite à divers épisodes d'inondations et plus particulièrement après les évènements de décembre 2020, la municipalité a sollicité le Syndicat Adour Midouze (SAM) afin d'étudier la problématique du quartier de Lagastet, à savoir :

- débordements fréquents du Cabé et du Lacrauste ;
- impacts sur les habitations, les routes, les terrains ;

Les communes de Bas Mauco et de Saint-Sever étant concernées par des problématiques similaires, le SAM a diligenté une étude hydraulique sur le bassin versant du Bos et de ses affluents. C'est dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), que cette intervention a été possible.

Cette étude a été attribuée à PHILIA Ingénierie, société coopérative composée de 7 associés issus de grands groupes.

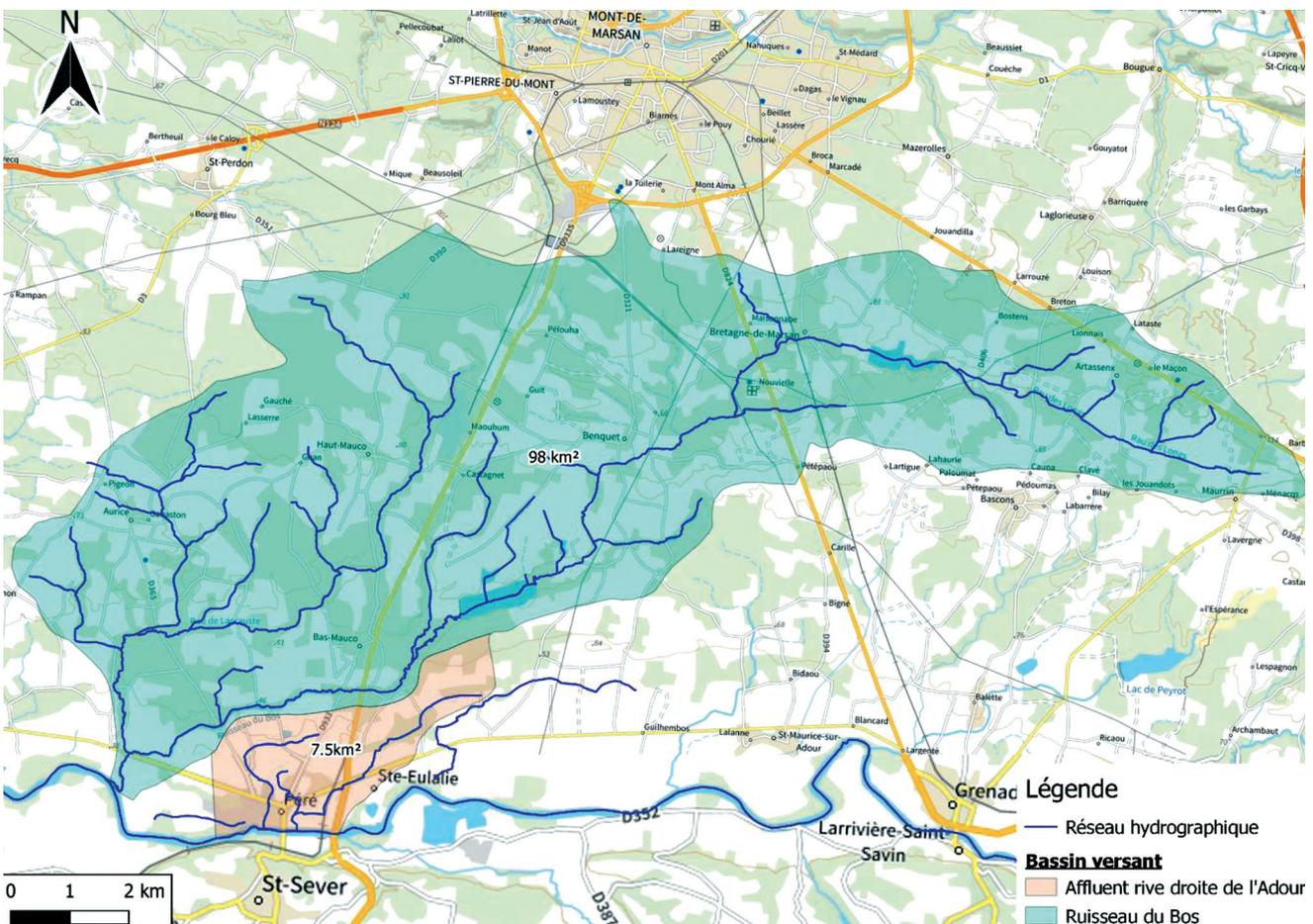
Elle est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil départemental des Landes et la Communauté de communes Chalosse Tursan.

Cette étude a pour objectifs :

- d'analyser le risque inondation ;
- d'identifier les solutions permettant d'améliorer la situation ;

Organisation de l'étude :

- Phase 1 : Etat des lieux / diagnostic (dont levés topographiques) => démarrage en février 2022
- Phase 2 : Analyse des risques et propositions d'actions => restituée en novembre 2022
- Phase 3 : Élaboration de l'avant-projet => premier semestre 2023





FACTURE ÉNERGÉTIQUE : UN ÉCLAIRAGE NÉCESSAIRE

Le contexte

Les collectivités locales ont des besoins énergétiques importants pour assurer leurs missions de service public, notamment l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux, des écoles ou encore l'éclairage public. La forte hausse du prix de l'électricité, du gaz et des carburants

observée depuis 2021 grève fortement le budget des communes. Les petites collectivités de moins de 10 employés et qui perçoivent moins de 2 M€ de recettes, sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité. Majoritairement adhérentes du SYDEC dans le département des Landes, ce dernier leur permet de bénéficier d'achat groupé de l'énergie, ce qui limite la hausse de leur facture d'électricité.

Le chauffage et la climatisation des équipements communaux

Sur la commune, la quasi-totalité du chauffage produit est issu du gaz. Une chaudière assure les besoins du complexe mairie-salle des fêtes. Une autre chaudière alimente les bâtiments scolaires (école) et périscolaires (garderie et cantine). L'église et la salle polyvalente sont chauffées par des radiateurs à gaz. La salle des fêtes, la mairie et la salle de réception de la salle polyvalente sont climatisées.

L'éclairage public

La commune compte 7 points d'alimentation du réseau d'éclairage public :

- 3 d'entre eux alimentent le bourg ;
- 1 concerne le quartier de Lagastet ;
- 1 éclaire le lotissement Castets (route de St-Sever) ;
- 1 concerne une partie de la zone d'activité de Péré ;
- 1 candélabre éclaire le lieu de ramassage scolaire du quartier Bernède ;

À ce jour et depuis septembre 2018, tous les éclairages publics, sauf celui de la ZA de Péré, sont éteints de 23h à 6h. Celui de la ZA de Péré reste éclairé toute la nuit, un candélabre sur deux. Les éclairages du bourg et de Lagastet sont équipés de lampes nouvelle génération (leds).

En période des fêtes de fin d'année (5 semaines environ), les éclairages et décorations sont branchées sur le réseau d'éclairage public ou à défaut, sur les bâtiments publics. Dans les 2 cas, elles sont allumées sur la même temporisation que l'éclairage public. Depuis 2021, les illuminations existantes ont été remplacées par de nouvelles guirlandes, moins consommatrices en énergie. À compter du mois de décembre 2022 les changements suivants seront réalisés sur l'éclairage public :

- extinction du lotissement Castets (soumis à accord Préfectoral) ;
- coupure de l'éclairage entre 22h et 6h sur le bourg, Lagastet et Bernède ;
- coupure de l'éclairage entre 0h et 6h sur la ZA de Péré (en cohérence avec St-Sever) ;

CONSOUMMATRICES EN ÉNERGIE.

À compter du mois de décembre 2022 les changements suivants seront réalisés sur l'éclairage public :

- extinction du lotissement Castets (soumis à accord Préfectoral) ;
- coupure de l'éclairage entre 22h et 6h sur le bourg, Lagastet et Bernède ;
- coupure de l'éclairage entre 0h et 6h sur la ZA de Péré (en cohérence avec St-Sever) ;

La facture des énergies

Récapitulatif des consommations et des dépenses énergétiques sur les 5 dernières années :

Energies	2018			2019		
	Conso en kW	Conso en €	Prix moyen du kW	Conso en kW	Conso en €	Prix moyen du kW
Gaz	164 709	16 109 €	0,098€	131 647	16451€	0,125€
électricité	141 672	20 877 €	0,147€	85 464	13 466€	0,158€
Total dépenses		36 986€			29917€	
En % des dépenses de fonctionnement		7,3%			7,1%	

Energies	2020			2021			2022		
	Conso en kW	Conso en €	Prix moyen du kW	Conso en kW	Conso en €	Prix moyen du kW	Conso en kW	Conso en €	Prix moyen du kW
Gaz	115 301	14 610€	0,127€	137 577	17 730€	0,129€	114 113	17 611€	0,154€
électricité	64 050	12 281€	0,192€	81 584€	16 753€	0,205€	81 220	17 631€	0,217€
Total dépenses		26 891€			34 483€			35 242€	
En % des dépenses de fonctionnement		5,5%			7,3%			7,6%	

RESTAURATION

Les travaux de restauration des portes de la chapelle de Lagastet ont eu lieu le 20 septembre. L'entreprise Laguian a été chargée de cette prestation.



Acquisition maison de CES

La commune d'Aurice a fait l'acquisition de la maison dite « CES » située au 200 route de Haut Mauco.

La municipalité va lancer une étude de programmation, cette étape est cruciale pour la bonne définition du projet. Quels objectifs ? Quelles ambitions ? Quels choix ? Quels risques ?



TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES

Une mesure gouvernementale

Le gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à 1€ dans le cadre du plan pauvreté. Avec la mise en place de la « cantine à 1€ », l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour les enfants en milieu scolaire.

C'est pour réduire cette inégalité sur l'ensemble du territoire que l'Etat s'est engagé à accompagner plus particulièrement les territoires ruraux.

Dans le cadre d'une tarification sociale, une subvention de 3€ est allouée par l'Etat aux collectivités, pour chaque repas facturé à 1€ ou moins, aux familles d'enfants de classe maternelle ou élémentaire.

Les communes éligibles sont celles bénéficiant de la Dotation de Solidarité Rurale.

L'aide financière du gouvernement est versée à condition qu'une tarification sociale des cantines soit mise en place, qu'elle comprenne 3 tranches de tarification minimum et que la tranche la plus basse n'excède pas 1€.

De l'Etat à l'assiette

C'est en étroite collaboration avec l'association des cantines du regroupement Adour Marsan (ACRAM), que les 4 communes (Cauna, Lamothe, Le Leuy et Aurice) constituées en syndicat (SIVU) ont délibéré pour mettre en place la tarification sociale des cantines. Cette mesure est active depuis la rentrée scolaire de septembre dernier.

Conformément aux obligations réglementaires, 4 tranches de tarification ont été établies, en fonction du quotient familial (QF) de chaque famille. Il a été souhaité que l'ensemble des foyers des 4 communes soient éligibles à la tarification à 1€ maximum (tranches T1 et T2).

Les 2 autres tranches (T3 et T4) sont tarifées à 2.70 €. Ce montant correspond au prix des denrées, prises en charge par l'ACRAM. Les cantinières, les locaux et les charges correspondantes au fonctionnement des cantines sont directement financées par les communes.

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL (QF)	TARIF DU REPAS
T1	0€ 0 2000€	0,99€
T2	2001€ à 4000€	1,00€
T3	4001€ et plus ou non présentation du QF	2,70€
T4	Toute autre personne	2,70€

L'ÉCOLE

INTERVIEW DE LA MAÎTRESSE

Les questions de cet interview ont été écrites et choisies par les élèves de la classe de CM1 d'Aurice. Il a été réalisé par les deux délégués de la classe, Mathew et Mila, aidés par la déléguée suppléante, Kelia. L'interview a eu lieu dans le bureau de maîtresse, lors d'une journée de « décharge », consacrée à la direction de l'école.

1. Bonjour ! Comment t'appelles-tu ?

Je m'appelle Natacha Debaigt, je suis directrice de l'école d'Aurice depuis le début de l'année scolaire.

2. Depuis combien de temps es-tu maîtresse ?

Je suis maîtresse depuis 2009, donc depuis 13 ans.

3. Te sens-tu bien dans l'école d'Aurice ?

Oui, très bien. L'ambiance de l'école et les liens existants entre les enseignants et les parents d'une part, les enseignants et la mairie de l'autre sont très positifs et aident à instaurer un bon climat dans cette école.

4. Ton travail te plaît-il ? Es-tu contente d'être maîtresse ?

Oui, j'adore ce métier. Le contact avec les enfants est très agréable !

5. Comment ça se passe avec les élèves de CM2 ? Est-ce que les élèves sont gentils ?

Les élèves de cette année sont plutôt agréables ! Ils sont très gentils. L'ambiance de la classe permet de bien travailler.

6. Quel est le parcours pour devenir maîtresse ? Était-ce dur ?

Pour devenir maîtresse, il fallait, à l'époque, obtenir un niveau de bac plus trois puis passer un concours qui permet de devenir enseignante. Le concours n'est pas très facile, mais c'est bon, ça n'a pas été trop dur !

7. Quels sont tes premières impressions dans l'école ? Est-ce que les collègues sont sympas ?

Avec mon collègue, Stéphane Crabos, nous travaillons bien ensemble. Nous avons plusieurs projets communs : travail sur internet et ses risques, projet sur la prise en compte du harcèlement, projet de sortie scolaire dans les Pyrénées. Ces projets donnent beaucoup de sens à l'enseignement dans l'école d'Aurice.



8. Seras-tu encore là l'année prochaine ?

Je ne sais pas encore. Je me plais beaucoup dans cette école, mais c'est trop tôt pour le dire.

9. Comment as-tu trouvé cet interview ?

J'ai trouvé ça très drôle, notamment l'interviewer, Mathew, qui a essayé de mettre de l'ambiance pendant l'interview !



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le 13 juin 2022, s'est tenue une pré évaluation pédagogique des élèves de l'école d'AURICE sur la prévention routière. Le 20 juin 2022, en présence de M. CRABOS enseignant à l'école d'Aurice, de Mme CUGNOT et M. MERCADAL tous deux bénévoles et responsables des animations au sein de la prévention routière, les enfants de CM1 ont participé aux séances théoriques et pratiques sur trois ateliers.

Ces séances avaient pour but de faire prendre conscience aux élèves des dangers de la route et de leur apporter les bases essentielles à la conduite d'un deux roues tout en respectant le code de la route. Cette demi-journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec des élèves attentifs aux remarques des deux animateurs.

CULTURE

CHANTONS LA POÉSIE

À nouveau, le Festival Chantons sous les Pins a posé ses valises à Aurice le 26 mars dernier. Nous avons en deuxième partie l'enfant du pays, Laurent BOUSQUET (Laurent KEBOUS, selon son nom d'artiste !), chanteur des Hurllements d'Éléphant, qui venait avec sa formation Tand2m nous régaler de sa verve et de sa bonne humeur. Mais le choc du public a été pour sa rencontre avec l'artiste de la première partie de soirée : Capitaine Alexandre. Accompagné d'Alain LARRIBEY, artiste béarnais multi instrumentiste, il nous a régalié de sa poésie mise en musique, son Slam à la croisée des cultures. Le coup de foudre s'est répété au mois de novembre, dans le cadre d'une résidence d'artistes à Aurice, organisée par l'association locale Mo(o)nlabel.



On se prépare pour la prochaine aventure, en mars 2023. Deux formations artistiques sont positionnées sur notre village : WAAGAL et DAITOHA d'une part, Ben Herbert LARUE d'autre part... Il y a de fortes chances que vous n'en ayez pas entendu parler. Chouette : encore de belles découvertes en perspectives !!!!

APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

« L'APE d'Aurice a dû faire face au départ de Mme BACHE Magalie qui aura dirigé l'association durant une dizaine d'années. Nous tenons, une fois de plus, à la remercier pour tout ce qu'elle a accompli au sein de l'APE.

Notre association représente 41 familles et 57 enfants. Nous participons aux différentes actions organisées par la Mairie (forum des associations, chantier participatif...), ainsi qu'à l'organisation du loto qui représente la majorité de nos fonds. Nous sommes aussi présents tous les 3èmes mardis du mois pour la vente de pizzas en association avec Arnaud Pizza d'Aurice. Durant ces deux dernières années, nous sommes venus en soutien de la commune et du SIVU pour financer la télévision, le lecteur DVD de la garderie et l'ordinateur pour la nouvelle Directrice de l'école. Nous voulons remercier Josy, Chantal et Nathalie qui font un superbe travail extra-scolaire avec nos enfants en leur proposant diverses activités à la garderie. Nos enfants en sont heureux...et nous aussi !

Le nouveau bureau est composé des personnes suivantes :

Président : JUZAN Michaël

Vice présidente : GERNEZ Cindy

Trésorier : DUCIEL Julien

Trésorière adjointe : LANGLADE Sandra

Secrétaire : GARY Audrey

Secrétaire adjointe : OLIVIER Annabelle

Le bureau est ouvert à tous les parents qui souhaiteraient nous rejoindre. Toutes les idées sont bonnes à prendre pour nous aider à entretenir la dynamique de l'association. Alors...n'hésitez pas !



VIE ASSOCIATIVE

ACCA

C'est dans la nouvelle salle de réception de la Salle des Sports que s'est tenue notre assemblée générale ordinaire le 9 septembre 2022 en présence de 25 chasseurs et de M. le Maire qui fut remercié ainsi que la municipalité pour la livraison du nouveau local chasse.

Ce nouvel outil fonctionnel répondait à l'attente des chasseurs. Il permettra ainsi d'assurer le dépeçage des animaux avec un meilleur confort de travail et se conformer aux règles d'hygiène et sanitaires.

La réalisation de cet équipement aura été subventionnée par l'ACCA d'Aurice à hauteur de 23 000€ auprès de la commune. Au niveau effectif, l'Association compte 63 adhérents (moins 5 par rapport à 2021) dont 16 cartes en qualité de membres étrangers à la commune. Cette légère baisse s'explique par le non renouvellement de chasseurs devenant âgés ou atteints par la maladie. Il est vrai que le monde cynégétique n'est pas épargné par les différentes pressions médiatiques menées par le lobbying anti-chasse grandissant au vu de ces derniers temps.

Cette année, le Conseil d'Etat aura abrogé d'ailleurs la circulaire permettant la chasse traditionnelle aux pantés (filets) de l'alouette ce qui enlève un nouveau pan de notre identité culturelle et patrimoniale.

Côté gestion du grand gibier, la réalisation du plan de chasse chevreuil s'est fait facilement en 5 battues pour 38 prises ce qui conforte la bonne santé de cette espèce qui tire profit des qualités de notre biotope.

D'autre part pour le sanglier, les prélèvements furent moindres que l'année précédente puisqu'en décembre 43 animaux prélevés (97 en 2021), grâce à l'effort mutualisé des différentes communes voisines, la pression de chasse exercée sur le sanglier semble porter ses fruits sur une diminution des dégâts aux cultures ainsi qu'aux enjeux de sécurité routière. Mais toutefois, il faudra rester prudent quant au possible retour d'une dynamique de la population.

Ces nombreuses prises entraînent donc la venaison de gibier, et nouveauté cet été dernier, l'ACCA d'Aurice a proposé aux habitants Auricois un repas gratuit permettant de déguster des grillades de sanglier. Cette soirée prévue en plein air, bien que perturbée par le

violent orage, fut une réussite des deux côtés que ce soit participants ou organisateurs.

Au cours de celle-ci, nous avons retrouvé tous ensemble un moment agréable de convivialité au travers d'un verre et d'un plat simple mais fort apprécié pour ceux qui auront découvert les délices du gibier. Nul doute que cette initiative tend à être reconduite car cela profite à établir un dialogue entre le monde de la chasse et la population, le tout dans un respect mutuel au gré des convictions de chacun. La nature reste merveilleuse et offre scènes de partage et rencontres mais à condition de respecter celui qui la détient, la bâtie et l'entretient au jour le jour ...

En souvenir de Jeannot LESBURGUERES :

Originaire de Saint-Perdon, c'est sur les rives de la Midouze et ses landes environnantes qu'il aura appris les premiers rudiments de chasse et pêche qui furent ses passions favorites durant toute sa vie. Suite à son mariage avec Michelle, il s'installait à «Poutchon» pour bâtir son havre de paix où il aimait recevoir ses amis proches.

Fin chasseur, il s'adonnait à tout type de chasse que ce soit au gibier à plumes, la palombe à l'affût et ne manquait pas une sortie aux chiens courants au lièvre. Il ne loupait aucune battue que ce soit sanglier ou chevreuil et participait à la découpe de la venaison. Malheureusement, la maladie allait en décider autrement, elle vient de nous enlever un « Ami au caractère affirmé » mais ô combien généreux dans sa volonté d'entreprendre, mais hélas trop tôt pour notre Association et sa famille

En souvenir de Jean-Edgard JUSTES :

Qui ne se souvient pas du personnage atypique, petit par la taille mais au contact tellement avenant, «Félix», l'ancien cantonnier, s'adonnait avec passion à la chasse du lapin ou du lièvre et patientait de longs moments aux pieds des grands pins du «Chay» ou autour du «Cap de Lane» que l'oiseau bleu vienne attirer sa fine gâchette.

Mais que de souvenirs impérissables il partageait avec notre ancien garde «Dédé SERVOISE», au travers de leurs pérégrinations épiques au sein de la campagne auricoise et de ses alentours, que ce soit en Méhari ou C15 mêlant histoires cocasses et verres de l'amitié !

Adichatz



ASA RETRO

Cet article sera une rétrospective de l'année 2022 qui a débuté par un petit présent offert à chaque adhérent, un stylo et un jeton de caddy au logo de l'ASA d'Aurice.



Lors de la sortie du dernier écho, je vous souhaitais la fin de la pandémie de ce maudit COVID. Malheureusement, il n'en est rien et ce virus nous empoisonne toujours l'existence, le corps médical nous demandant de faire effectuer un 2^e rappel de vaccination.

Nos activités de l'année 2022 ont débuté le 18 avril par une invitation à déguster l'omelette pascale en espérant que cette animation perdurera dans l'avenir.

Le 25 avril, nous avons reçu la 3^{ème} présélection de pétanque du concours départemental de la Fédération des Landes de Génération Mouvement où 49 équipes, venues des différents clubs affiliés à la Fédération, se sont retrouvées.

Le 8 mai, repas de commémoration de l'Armistice de la guerre 39/45, 76 convives avaient répondu présents au repas servi par Mathieu Perin.

C'est sous un temps caniculaire qu'une quarantaine d'adhérents avaient décidé d'emprunter le petit train d'Artouste. Pour rejoindre le point de départ du tracé de dix kms, il nous a fallu emprunter une télécabine qui nous a offert une vue imprenable sur les hauteurs du Col du Pourtalet et l'accès à la station de ski. Le périple de ces quelques kms débute par le tunnel humide de l'ours long de 315m et ne cédant le passage qu'au train ... garder les mains dans les poches. A une vitesse de 10km/h, ce TGV (train grande vibration), nous emmène vers le lac d'Artouste, destination terminale. Mais pour voir le barrage et le lac une marche d'environ 20 mn s'est imposée.

L'origine de ce petit train était le transport du matériel et d'ouvriers afin de construire ce barrage. Fin de ce voyage sur l'«Osso Express» et retour à Aurice.

Le 2 juillet, repas d'été effectué sous la houlette de notre ami Max, il nous a fait bénéficier de son talent de cuisto, aidé par Jean-Pierre qui a bercé les nombreux convives de sa voix de ténor.

Pèlerinage à Rocamadour : 5 heures de bus à l'aller avec contrôle de la Gendarmerie, puis ¾ h dans les pas de notre guide, Nathalie évidemment ... n'est-ce pas M. Bécaud ? Visite des 7 chapelles, de la vierge noire, de

notre dame du rugby, de la sépulture d'AMADOUR puis repas et visite des boutiques souvenirs et déjà l'heure du retour.

Enfin dernier voyage organisé au profit des Associations, affiliées à Générations Mouvement – Fédération des Landes, du Secteur (ex-canton) de Saint-Sever : Aurice, Cauna, Coudures, Eyres-Moncube, Montaut,

Montgaillard, Montsoué et Saint-Sever à Gétaria (visite libre), ville de naissance de BALENCIAGA (célèbre couturier) et de Juan Sébastian ELKANO, marin basque qui il y a 500 ans, de 1519 à 1522, effectuait la 1^{ère} «circumnavigation» du globe.

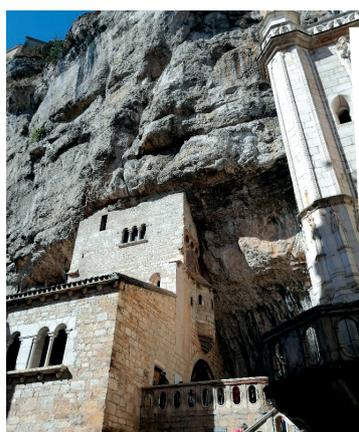
Ce groupe de plus de 100 personnes s'est rendu à USURBIL pour un repas pantagruélique à base de côte de bœuf et de morue. Pour faciliter la digestion, arrêt obligatoire dans les ventes à BEHOBIE.

Le 11 novembre, jour de Commémoration du conflit de 14/18, après un apéro offert par la Municipalité, repas organisé par l'ASA et concocté par le traiteur de Plaisir et Gourmandise pour une traditionnelle langue de bœuf.

Dernier repas de fin d'année, le 17 décembre, sous la houlette de Mathieu PERIN.

Depuis le 15 septembre, tous les jeudis de 10h à 11h30, plus d'une quinzaine d'adhérents participent à des séances de gym prévention santé, sous l'égide de l'Association «Siel Bleu», soit au total 18 séances et 3 ateliers nutrition.

Espérant fortement la fin de ce maudit COVID et non un rappel tous les 6 mois, l'ASA vous adresse tous ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2023.



CLUB PHOTO

Une image positive du Photo Club d'Aurice en ce début d'hiver.

Le Photo Club d'Aurice, PCA, relance depuis septembre dernier son activité culturelle et artistique. Passer de la photo instinctive et spontanée à une activité réfléchie et esthétique c'est la base du PCA. Ce début de saison s'est, pour lui, révélé très dense. Il a d'abord fallu faire une sélection des photos réalisées par les membres au cours des 2 années de blackout imposées par la crise covidienne.

En conclusion de ces sélections, le PCA a repropose son exposition annuelle le 13 novembre dernier à la salle des fêtes d'Aurice. Une centaine de visiteurs a déambulé parmi 5 collections de clichés : « Couleurs d'automne », « La Forêt d'Art Contemporain », « C'est l'été », « Passion et terroir », « Photos du confinement, 1 jour, 1 photo ». 197 photos ont été soumises au jugement du visitorat qui semble avoir plutôt apprécié les images du terroir et de la tradition à l'occasion du vote.

Le deuxième rendez-vous de ce début de saison, le week-end Studio Photo, s'est déroulé les samedi 3 et dimanche 4 décembre dans la nouvelle salle de réception ; 2 jours destinés aux Auriçois désireux de réaliser des portraits, la plupart du temps familiaux. Plus de 80 personnes réparties en 21 groupes de 2 à 10 personnes ont pour l'occasion défilé sous les flashes et objectifs du PCA, engendrant plus de 1000 photos, quand même. Le résultat a réellement enchanté les familles, qui sont reparties, selon leurs dires, étonnées avec de magnifiques portraits-souvenirs.

Ces deux journées ont été également un terrain de pratique pour les membres du PCA qui ont pu ainsi aborder la pratique de la photo en studio, nouvelle pour certains d'entre eux, avec toutes les compétences que cette pratique particulière requiert : compétences techniques d'abord, avec notamment le dosage de la lumière, la composition, le cadrage et compétences relationnelles, ensuite, avec les sujets à photographier : préparation, accessoires et façon de poser. Ces deux rendez-vous avec le public d'Aurice, à quelques jours d'intervalle, ont quelque peu mis sous

pression le PCA mais se sont révélés être une relance exaltante de son activité.

Pour rappel, le Photo Club se réunit tous les premiers jeudis du mois à 19h dans la salle des arènes (au-dessus de l'école) et tous les troisièmes jeudis pour une réunion plus technique afin d'apprendre et maîtriser son appareil photo. Si l'envie vous titille, n'hésitez pas à nous rejoindre ou nous appeler au **06 88 29 81 88**.



COMITÉ DES FÊTES

Pour notre première année au bureau du comité des fêtes notre but était de réunir l'ensemble des habitants au cœur du village après cette crise sanitaire.

Au programme, de la bonne humeur, des retrouvailles et les sourires festayres prêts à en découdre avec la session 2022 !

Tout le nouveau bureau et l'ensemble du comité des fêtes souhaitent remercier tous les bénévoles et le conseil municipal sans qui les fêtes seraient irréalisables ainsi que les Auriçoises et les Auriçois qui ont festoyé comme il se doit.

Le dimanche 27 novembre à 11h s'est déroulée l'assemblée générale au cours de laquelle nous avons fait le bilan moral et financier des fêtes 2022. C'était aussi une manière pour nous de remercier tous les bénévoles pour leur aide si précieuse durant les fêtes, mais également la municipalité pour leur soutien et bien évidemment toutes les Auriçoises et les Auriçois pour leur présence et leur bonne humeur durant toutes les fêtes.

Nous avons profité de l'occasion pour annoncer un projet pour l'année 2023, l'ensemble du comité reviendra vers vous prochainement pour vous informer de cette nouveauté.

L'ensemble du comité des fêtes vous remercie et vous dit à très bientôt.



CAUNA-SOUPROSSE-AURICE : BABY BASKET

Le CSA organise tous les samedis une séance découverte et initiation au basket de 1 heure et demie dans la salle des sports d'Aurice. De nombreux éducateurs bénévoles accueillent un groupe de 25 enfants motivés et assidus ; ils ont entre 3 ans et demi et 7 ans.

Durant ces temps d'apprentissage, les jeunes pousses découvrent, par de petits exercices, le dribble, le shoot, la passe et surtout : l'esprit d'équipe !!!

La bonne humeur et la fraîcheur enfantine rythment ces séances. De nombreux parents y assistent depuis les gradins. Merci à eux pour leurs encouragements aux jeunes sportifs.

GYM

L'Association de Gymnastique Volontaire d'Aurice a organisé le Dimanche 23 octobre 2022 une marche rose au profit de la Ligue Contre le Cancer avec une participation de 5.00€. Il y avait près de 110 personnes de tous âges qui se sont vu offrir un sandwich et une bouteille d'eau à la fin de leur marche. Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre présence. Vos participations et vos dons ont été entièrement reversés à la ligue contre le cancer pour un montant de 700,00€.



À LAGASTET UNE BELLE ÉQUIPE

En juin le repas des voisins était annulé pour cause de cov.... non ! de canicule cette fois ci. Alors les Amis de Lagastet ont renoué, après 3 ans d'absence, avec le traditionnel repas sous l'allée de platanes en septembre.

Le dimanche 18 septembre Amis et voisins se sont mobilisés pour l'installation des tables et du parking. Si, sous le barnum cuisine la brigade bien connue formée d'Hervé, Jacques et Jeannot aidée du jeune Théo s'activait pour la préparation du repas, (rillettes de sardines, rougail saucisses, tarte aux pommes) d'autres assuraient la mise en place de l'apéritif, la billetterie et du service.

A la sortie de la messe célébrée à la chapelle les participants ont pu s'arrêter le temps d'un apéritif ou plus.

Puis autour de la longue table les convives se sont assis pour apprécier le repas. On a vu après le dessert et le café les joueurs de belote prolonger le plaisir d'être ensemble. C'était un beau moment de retrouvailles sous un ciel clément et un soleil moins ardent que les semaines passées.

Merci à cette belle équipe et à celles et ceux qui ont permis par leur aide, leur présence au repas, la réalisation de cette journée, dont les bénéficiaires servent aux travaux de restauration de la chapelle.



PÉTANQUE

Réunis le vendredi soir à partir de 18 h afin de pratiquer notre loisir dans la bonne humeur et la convivialité, le club, suite à la demande de quelques licenciés, a décidé de se rassembler aussi les jeudis et dimanche en début d'après-midi selon la disponibilité de chacun. Notre petit club a organisé 3 concours durant la saison ainsi que celui des fêtes d'AURICE.

Après une saison 2021 fructueuse, les joueurs ont entamés la saison avec envie lors des différentes qualifications départementales et concours. Deux d'entre eux, THEUX Jérôme et JUZAN Michaël, se sont illustrés en doublette s'inclinant en 8eme de finale du championnat des Landes face aux futurs champions après 2 jours de compétition.

Plein de confiance, le club espérait faire bonne figure en championnat des clubs, mais une ultime défaite à 12 lors de la dernière partie a fait descendre l'équipe au plus petit échelon départemental. Les Vétérans ont fait un peu mieux, ne se qualifiant pas mais en remportant deux victoires dans leur propre championnat.

Les féminines, fautes d'un nombre suffisant de joueuses, n'ont quant à elles pas pu participer à un championnat de club mais ont pu participer à différentes rencontres annexes.

Pour espérer figurer un peu mieux, le club donne rendez-vous à tous les Auriçois, femmes et hommes, jouant pour le plaisir chez eux, à venir découvrir ce petit groupe convivial pour la saison 2023.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ANTIGNY WINCKLER Léandro
Antoine Christian né le 27 décembre
2021 à Mont-de-Marsan (Landes)

DARTENUC Jade née le 04 janvier
2022 à Mont-de-Marsan (Landes)

GREGORIO Margaux Céline
Françoise née le 1er février 2022
à Mont-de-Marsan (Landes)

GUDE Jeanne née le 23 mai 2022
à Mont-de-Marsan (Landes)

SERRES Antonin né le 07 juin 2022
à Mont-de-Marsan (Landes)

POUYFAUCON Léonie née le 12 juin
2022 à Limoges (Haute-Vienne)

BERTRIX Marius né le 16 juin 2022
à Mont-de-Marsan (Landes)

VERNIER DUNAS Léo né le 15 juillet
2022 à Mont-de-Marsan (Landes)

ASSAT Louis Charles-Henri René

né le 02 septembre 2022 à Mont-de-
Marsan (Landes)

LORIMIER Luna née le 03 octobre
2022 à Mont de Marsan

DÉCÈS

BACHE Jean-Pierre décédé le
2 janvier 2022 à Mont-de-Marsan
(Landes)

CLABE née LAFITTE Marie Olga
Arlette décédée le 18 janvier 2022
à Saint-Sever (Landes)

BARRERE André Henri décédé le
6 mai 2022 à Saint-Sever (Landes)

LESBURGUERES Jean décédé
le 3 août 2022 à Mont-de-Marsan
(Landes)

LAMAISON née DUCOURNAU
Suzanne Solange décédée le 21
août 2022 à Saint-Sever (Landes)

LALANNE née LAFITTE Raymonde

Marie décédée le 02 septembre 2022
à Aurice (Landes)

CASTETBON Roland décédé le
06 septembre 2022 à Saint-Sever
(Landes)

DEMANUEL Yves Claude décédé
le 09 novembre 2022 à Lescar
(Pyrénées Atlantiques)

JUSTES Jean décédé le 16
novembre 2022 à Mont-de-Marsan
(Landes)

NOWACKI Edouard décédé le
24 novembre 2022 à Saint-Sever
(Landes)

MARIAGES

BAROIS Pierre et MOULART Laëtitia
le 27 août 2022

PACS

BERTRIX Sébastien et DURO
Géraldine le 11 mai 2022

INFOS PRATIQUES



FORUM DES ASSOCIATIONS : COUP D'ESSAI

Passée la période des contraintes Covid, le temps était venu d'encourager nos nombreuses associations à relancer leurs activités, en organisant un lieu commun d'échange avec l'ensemble de la population.

Le 1^{er} jour de canicule est venu couper l'herbe sous les pieds de la curiosité des Auriçois mais elle a eu le mérite de

favoriser les rencontres croisées entre les bénévoles des associations, dans la bonne humeur et la convivialité ! Une formule à réitérer en 2023, en concertation avec les associations. www.aurice.fr

ROULONS SOLIDAIRE

C'est une association loi 1901 qui permet aux personnes ayant des problèmes de mobilité, de se rendre chez leur médecin, faire des courses, aller voir des amis ou de la famille, grâce à des chauffeurs bénévoles.

Elle existe depuis octobre 2020 dans le secteur de Hagetmau. Ici, dans le secteur de St Sever, la mise en place a commencé en mai 2021. La première réunion a eu lieu à la salle des mariages d'Aurice. La totalité des communes de Chalosse Tursan (50 au total) sont couvertes par notre association. Chaque commune est pourvue d'un référent qui prend les appels des bénéficiaires et trouve dans sa commune les bénévoles disponibles. En cas

d'indisponibilité, il peut faire appel aux bénévoles d'une commune voisine. Adhésion annuelle à l'association : cinq euros. Le bénéficiaire appelle le référent 48 heures avant le déplacement, assuré dans un rayon de 50 kilomètres maximum et règle au chauffeur le défraiement : 0,30 euro du kilomètre. Les personnes prestataires d'une prise en charge par la Sécurité sociale ou un autre organisme ne peuvent pas bénéficier de ce service. Les transports ne sont pas assurés les week-ends, les jours fériés, la nuit et en cas d'intempéries graves. Et bien sûr, comme toutes les associations nous avons besoin de bénévoles.

Alain Bou
Responsable Roulons solidaire pour Cap de
Gascogne, Référent à Aurice.



06 07 43 88 57

Mon Camion Coiffure

Un salon de coiffure qui se déplace au plus près de sa clientèle. Coiffeuse depuis plus de 20 ans, j'ai besoin de me rapprocher de ma clientèle afin d'offrir un tout nouveau service dans les conditions d'un véritable salon de coiffure, de rapporter du lien social au sein de votre village. Le choix d'un camion ambulancier m'est donc apparu comme une évidence. Au plaisir de vous rencontrer et vous offrir un moment convivial dans mon camion coiffure.

Sandra

*Pour savoir dans quel village me trouver,
suivez-moi sur ...*

 moncamioncoiffure_40

 moncamioncoiffure40

moncamioncoiffure@gmail.com



Le salon de coiffure qui sillonne votre village

COMMERCANTS AMBULANTS

Nous avons quatre commerçants ambulants qui occupent tous les lundis la place d'AURICE.

M. MILLET, fromage et charcuterie, M. AURAN, plats cuisinés, M. LAFFON, maraîcher, Mme CAPMARTIN, avec son camion coiffure et M. BISSON, boulanger de Haut-Mauco qui vend son pain, sud-ouest, le matin de 8H00 à 9H30 du mardi au dimanche.

Réservez leur le meilleur accueil.





LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE COIFFURE,

se tenaient du 10 au 12 septembre à Paris, Margaux Grulois, 25 ans, est revenue sacrée. En effet, elle a remporté le titre en équipe, mais aussi, elle a terminé quatrième de son épreuve « créative » et cinquième pour l'épreuve « Hair by night ».

Foyeuses fêtes

— ET —
BONNE ANNÉE

2023